

Frasne

infos

Journal d'information municipal de Frasne n° 67 Août 2020



Dans ce numéro :

C.C.A.S.	4
Vie locale	5
Enfance/Jeunesse	6-7
Travaux	8-9
Tourisme/Environnement	10-11

Tous les jours, retrouvez l'actualité de Frasne sur www.frasne.fr



Le Mot du Maire

C'est au cœur de l'été propice au ressourcement, au repos à la détente que je m'adresse à vous.

Outre les consultations électorales ou par votre expression vous nous avez renouveler votre confiance; je voudrais vous remercier. Vous remercier pour votre participation et l'exemplarité citoyenne qui font honneur à notre commune.

Nous avons vécu depuis le 15 mars une période de pandémie et de confinement, un temps hors normes. L'ensemble des institutions, nous tous nous avons dû nous adapter au mieux pour traverser cette période où d'aucun n'étaient en capacité de prédire l'évolution du COVID-19.

Vous avez fait preuve de solidarité et de responsabilité toutes générations confondues. Vous avez été

spontanément acteur au service à l'égard des plus vulnérables.

Nombreux au regard de vos métiers avez été contraint de vous adapter; les uns exposés aux risques et ce pour servir dans un silence pesant je voudrais vous témoigner toute notre gratitude et respect. Collectivement nous avons pu mesurer ce qui fait sens dans notre nation o combien chahuté. L'école par l'engagement sans faille de nos enseignants à rappeler les fondamentaux indispensables à la cohésion sociale, au développement harmonieux des êtres humains dans son environnement.

En effet, former nos enfants, leur transmettre toute la panoplie des apprentissages élémentaire afin qu'ils puissent maîtriser leur destin c'est ce à quoi les enseignants ont

œuvré dans des conditions inédites. L'ensemble des élus, les agents municipaux ont accompagné au mieux les enseignants afin de réussir cette tâche des plus nobles. Au nom des familles la municipalité leur témoigne toute notre reconnaissance.

Pendant cette période l'équipe municipale à œuvrer pour une bonne administration de notre commune, les projets se poursuivent et vous aurez au travers de quelques articles des éléments d'informations.

*Tout bonne lecture,
Philippe Ailly*

Votre nouvelle équipe



Philippe ALPY
Maire



Bruno TROUTTET
1er Adjoint chargé de l'Urbanisme, Cimetière



Jacqueline LÉPEULE
2ème Adjoint chargée des affaires sociales



Laurent VUILLEMIN
3ème Adjoint chargé du patrimoine



Florence BECHLER
4ème Adjoint chargée des affaires scolaires



André CHRETIEN
5ème Adjoint chargé des travaux, cadre de vie



Angélique MARMIER
Conseillère déléguée à l'insertion sociale, CMEJ



Alexandre BOURGEOIS
Conseiller délégué Associatif et salles



Cédric GROS
Conseiller délégué à la sécurité, espaces urbains



Fabien VUILLAUME
Conseiller délégué au numérique



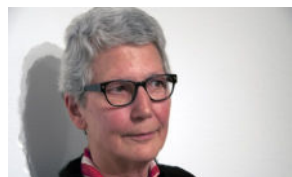
Nicolas BARTHET
Conseiller municipal



Gilles BOUVERET
Conseiller municipal



Laetitia BRESSAND
Conseillère municipale



Danielle JEANNIN
Conseillère municipale



Marine PARIS
Conseillère municipale



Joëlle PAULIN
Conseillère municipale



Hélène POULIN
Conseillère municipale



Adeline VUILLEMIN
Conseillère municipale



Marie Madeleine VIENNET
Conseillère municipale

Les membres du nouveau Centre Communal d'Action Sociale

Après l'installation du conseil municipal, c'était au tour du Centre Communal d'Action Sociale d'être officiellement établi. Cette séance s'est déroulée le 9 Juillet 2020 en Mairie sous la présidence de Philippe Alpy, Président de plein droit. Pour ce nouveau mandat, **le conseil est composé de 17 membres comprenant :**

-9 membres du conseil municipal :
Philippe Alpy, Jacqueline Lepeule, Florence Bechler, Angélique Marmier, Marie-Madeleine Viennet, Danielle Jeannin, Adeline Vuillemin, Helene Poulin et Joëlle Paulin.

-8 membres de la société civile :
Jacky Desarménien, Nicolas Vieille, Jean Marc Ryser, Robert Lepeule, Pascal Frick, Marie Claude Parriaux, Martine Garnier et Dominique Dufour.



Premier Conseil d'Administration du C.C.A.S de Frasne le 09 juillet 2020

Les projets du nouveau Centre Communal d'Action Sociale

Lors de cette première assemblée les nouveaux membres ont élu Jacqueline Lepeule en tant que nouvelle Vice-Présidente, ont adopté le budget de l'année 2020 et ont surtout **défini les actions à mener** pour ce nouveau mandat.

Dans un cadre chaleureux, convivial et lors d'un tour de table, chaque membre a pu s'exprimer sur ses attentes et ses idées. « Bien vivre à Frasne » est la devise retenue par ce nouveau C.C.A.S, celui-ci souhaitant œuvrer dans le domaine de la prévention, de l'animation, du développement social et de la bienveillance tout en gardant une

sensibilité à l'environnement.

Les premiers groupes de travail se dessinent désormais pour proposer des animations et réalisations dans les mois à venir. En premier lieu une animation sera proposée dans le cadre d'« **Octobre Rose** » à Frasne, projet à construire avec un ensemble de partenaires associatifs et caritatifs. Les projets intergénérationnels ont également été une base de partage entre l'ensemble des représentants, avec l'idée de développer un **atelier de création d'hôtel à insectes, un poulailler intergénérationnel ou**

encore des jardins partagés. Une volonté existe par ailleurs de construire un réseau de bénévoles bienveillants représentant chaque quartier du village.

Il a été aussi rappelé les missions principales du C.C.A.S. qui se poursuivront et bénéficieront au public dans le besoin d'un accompagnement adapté. Tout cela sera mis en œuvre dans le cadre d'une bonne évaluation des besoins et d'une méthode de production expertisée.

Réouverture de la Salle des Jeunes

La réouverture de la salle des jeunes amorcée depuis janvier se poursuit. Après l'assemblée générale de l'association des Jeunes de Frasne le 7 mars dernier puis la fermeture de la salle au nom de la crise sanitaire, l'élection du bureau a pu être réalisée le 2 juillet. Avec une quinzaine de membres présents,

c'est Julian Jacques qui a été réélu président, tandis que Mathéo Beneteau De Laprairie, Max Courdier, Louis Chagrot, Evan Lambert et Tennessee Foltete complètent le bureau. Cet important renouvellement témoigne de l'arrivée de nouveaux membres dans l'association, élément dont se

félicite la commune qui souhaite justement que cette salle municipale puisse accueillir et faire cohabiter l'ensemble de la jeunesse du village.

En vertu des préconisations sanitaires en vigueur, le nombre maximal de dix personnes devra être respecté jusqu'à nouvel ordre.

Carte Avantages Jeunes

AVANTAGES JEUNES

Tu as moins de 21 ans ? La carte Avantages Jeunes est pour toi !

En Franche-Comté, son prix est d'ordinaire de 8€, mais à Frasne, la mairie te l'offre !

Plus de 3000 bons plans sont proposés en Bourgogne-Franche-

Comté et en Suisse dans le domaine culturel, sportif et pour bénéficier de réductions sur tes loisirs et ta vie quotidienne !

Valable chaque année du 1er septembre au 31 août, la carte Avantages Jeunes te propose deux types de coupons :

-Des avantages valables chaque fois qu'elle est présentée. Ex : réduction sur tes places de cinéma

-Des avantages valables une seule fois.

Comment se la procurer ?

C'est simple ! Il suffit de se rendre à la médiathèque de Frasne au 2 rue de la Gare à partir du 1er septembre.

Munis toi de ta carte d'identité et d'une photo d'identité récente et tu pourras ainsi bénéficier de supers avantages tout au long de l'année !

La propreté urbaine : une affaire de civisme !

Déjections canines, mégots et déchets en tout genre envahissent de plus en plus l'espace public. La Commune fait de la propreté urbaine une de ses priorités pour les mois à venir. Tous ces déchets sont interdits sur les voies publiques (trottoirs, pelouses, aires de jeux pour les enfants...). Nous sommes tous acteurs de la propreté de notre lieu de vie. Prenez vos dispositions lorsque vous quitter votre domicile et soyons responsable tous ensemble pour une ville propre. J'aime Frasne, j'en prends soin !



Gestion du COVID-19 dans les écoles : merci aux directrices !

Les directrices de l'école maternelle, élémentaire et du périscolaire ont tout mis en œuvre avec leurs équipes pour permettre la meilleure organisation possible lors de la crise sanitaire. Malgré des consignes parfois floues et tardives, elles se sont adaptées à la fermeture des structures, ont mis en place l'accueil des enfants des

personnels soignants, ont assuré la continuité pédagogique à domicile et ont œuvré pour permettre la réouverture des écoles. Pour tout cela, l'ensemble du Conseil Municipal tient à reconnaître leur bel investissement, leur travail remarquable durant ces cinq mois passés et se félicite de la bonne

coordination des services scolaires et municipaux.

Sans préjuger de la situation sanitaire de septembre, ces efforts communs menés dans l'intérêt des élèves témoignent d'une volonté forte d'agir ensemble qui restera très présente lors de la rentrée à venir.

CMEJ : des jeunes qui s'engagent pour le village !

Il est l'heure du renouvellement des membres du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes, dont les élections se sont déroulées en février et mars derniers. Malgré une prise de fonction chamboulée par la pandémie, les 16 nouveaux élus ont pu se réunir une première fois le 1^{er} juillet en mairie. Ces

jeunes siègent dans la même salle que le Conseil Municipal adulte et occupent une formation similaire puisqu'ils devront prochainement élire leur président, ainsi qu'un secrétaire et un trésorier.

Si leur prochaine réunion est en septembre, ils ont d'ici là pour

mission de travailler sur des sujets comme la citoyenneté, l'Europe, l'environnement et la propreté du village, lignes directrices de leur début de mandat.

Souhaitons bonne route à ces porte-paroles de la jeunesse du village !



Réunion du 1er Juillet 2020 - De gauche à droite : 1er rang : Léa Bossi, Soline Bocher, Loane Letoublon, Charline Grillon-Paquette, Eléna Ferrando, Nolhan Bouveret, Mathias Michelet. 2ème rang : Jean-Jacques Courty, Marine Parriaux, André Chrétien, Enaelle Bocher, Ninon Vuillemin, Angélique Marmier, Evan Bernard, Vivien Antoine, Léonard Crochet. Absent : Yanis Marmet, Eléna Monteiro, Kalysa Roger, Maellys Thomas

Mise en état estivale des bâtiments scolaires

Comme chaque année, une série d'aménagements est réalisée dans les bâtiments scolaires avant la rentrée. Sont donc au programme de l'été : mise aux normes de l'aire

de jeux de la micro-crèche, mise à jour du matériel informatique de l'école maternelle et réfection de la salle multimédia de l'école primaire. Des locaux de qualité permettront

d'aborder la rentrée dans les meilleures conditions pour les 66 élèves attendus à l'école maternelle et les 135 élèves de l'école primaire.

Avancement du projet au Groupe scolaire Xavier Marmier

Les élus en charge de l'enfance jeunesse et des travaux sont fiers de vous annoncer que le projet de multi accueil à l'école élémentaire avance à grand pas. Lors du précédent bulletin municipal le projet en était au stade de l'Assistance à Maitrise d'Ouvrage

(AMO) avec le cabinet EBO Consult qui conseillait la commune dans ses divers choix comme le montage juridique et financier du projet ou la sélection de l'architecte. Un appel d'offre a désormais été effectué en juin dans lequel la Commune a défini un cahier des charges selon

les besoins préconisés par l'A.M.O. L'objectif est de trouver le groupement d'entreprises qui assurera des missions d'architecture, de rénovation énergétique, thermique et acoustique, pour une prise de fonction en septembre.



Réunion de travail du 10 Juillet 2020 - De gauche à droite : Fabien Vuillaume, Florence Bechler, André Chrétien, Eric Bouffieux et Philippe Alpy.

Transformation de la Halte garderie en micro crèche

Dans l'attente des travaux du pôle multi accueil au groupe Xavier Marmier, la commune a tenu à écouter les besoins des familles pour y répondre au mieux. Il a donc été décidé d'effectuer une extension provisoire du local de la crèche actuelle afin de permettre

un accueil de micro crèche avec repas compris pour les enfants âgés de moins de 6 ans. La taille de cette structure favorisera un accueil personnalisé de l'enfant et de sa famille. Son ouverture est attendue pour l'automne 2020 et elle sera gérée par l'Association Familles

Rurales. L'ensemble du conseil remercie nos partenaires pour ce beau projet : l'Association Familles Rurales, la Caisse d'Allocations Familiales (C.A.F.) ainsi que le Centre de Protection maternelle et Infantile (P.M.I.).

Travaux rue de Bellevue jusqu'au chalet de ski

L'écriture du projet de création de liaisons douces et de pistes cyclables est arrivée à son terme. Nous abordons désormais la phase réalisation. Ces liaisons douces desserviront, depuis le carrefour de la chapelle et la rue de Bellevue, le chalet de ski et le pôle karstique en forêt.



1 En premier lieu, en direction du chalet de ski, la construction est rendue possible par le concours du Département du Doubs qui nous permet, par une superposition de propriété, de créer la voie cyclable directement sur l'assiette de la Route départementale n°9. C'est une économie importante d'acquisition de foncier agricole et surtout une optimisation du foncier existant. Les travaux se décomposeront en deux temps. En effet, depuis fort longtemps, lors de fortes pluies ou de périodes de dégel, la rue de Bellevue et le quartier de la chapelle sont perturbés, mettant à mal la sécurité des biens, des personnes et de la voirie.

Ainsi, la gestion des eaux pluviales sera traitée conjointement avec la création de la piste cyclable. Un premier marché a donc été attribué à l'entreprise Lacoste (spécialisée en canalisation) qui aura la charge de réaliser la collecte des eaux pluviales issues du village jusqu'au

chalet de ski. Sur ce site un exutoire en capacité d'absorber l'ensemble des flux sera créé. Pour améliorer la sécurité de la desserte du chemin de Bellevue, le carrefour sera également réaménagé avec la création d'un parking. Dans le même temps, l'électrification du chalet de ski se substituera à l'équipement solaire devenu obsolète (changement des batteries et équipement périphérique). Ces travaux seront alors préparatoires à la création de la piste cyclable en lieu et place du fossé existant.

fn chiffres

Montant des travaux : 149 902 € H.T.

Financeurs :

- Etat : 35%
- Département : 30%

Livraison : Septembre 2020

fn chiffres

Montant des travaux : 265 170 € H.T.

Financeurs :

- Europe : 20%
- FNADT : 15%
- Région : 18%
- Département : 22%
- Livraison : Automne 2020

2 En second lieu, la piste cyclable viendra recouvrir le fossé canalisé en bord de route. Elle sera séparée et sécurisée. Par une Opération Programmée de Sécurité et d'Aménagement conduite par le Conseil départemental, nous créerons un trottoir de l'autre côté

de la D9 entre le carrefour de la chapelle et le carrefour Omer Lamy. Pour marquer l'entrée du village, ce dernier sera doté d'un plateau ralentisseur.

Ces travaux seront réalisés par l'entreprise Colas.

Piste cyclable en direction de la route du Suchal

Pour le chemin du Suchal, c'est au cœur d'un territoire bordé par la Réserve Naturelle Régionale, espace classé en Arrêté de Protection Biotope et Natura 2000, que nous devons œuvrer. 3600 mètres de pistes cyclables seront réaménagées selon l'état de dégradation de la chaussée, des équipements hydrauliques et des passages canadiens adaptés à la circulation de tous les usagers et prenant en compte la faune sauvage. Afin de considérer l'ensemble du périmètre d'exception Faune et Flore, une étude d'impact environnementale a

été confiée à un cabinet d'étude. Durant mai et juin, les observations terrains ont été réalisées. Des réunions de travail ont associé l'ensemble des gestionnaires experts des espaces naturels, des collaborateurs de l'EPAGE, des élus, le maître d'œuvre et les entreprises. Elles ont permis de prendre la pleine mesure des travaux à réaliser et des contraintes s'y rattachant. Nous espérons que ces travaux pourront se réaliser à la fin de l'été, période affectant le moins possible cet environnement d'exception.

fn chiffres

Montant des travaux : 149 902 € H.T.

Financeurs :

- **Europe : 20%**
- **FNADT : 15%**
- **Région : 18%**
- **Département : 22%**

Livraison : Octobre 2020

Projet de Maison de Santé intercommunale à Frasne

Le dossier de la Maison de Santé est porté par la Communauté de communes Frasne Dugeon en collaboration avec la commune de Frasne. Il se situera sur la place du Renouveau (place du marché). Son impact va également concerner les aménagements routiers, les stationnements et à terme le réaménagement de la place Girod et de la Grande rue.

Nous savons combien il est attendu par la population car c'est un service absolument essentiel. Les professionnels de santé du territoire

se sont mobilisés pour élaborer un « projet de santé » qui a été validé par l'Agence Régionale de Santé en 2019. Il faut souligner le fait que tous les professionnels (médecins, infirmières, kinésithérapeute, ostéopathe, orthophonistes, sophrologue ..) installés à Frasne se sont investis et nous les en remercions. Cette validation par l'Agence Régionale de Santé était le préalable à l'engagement dans un projet immobilier de construction qui va nécessiter de grosses opérations de requalification ainsi

que des dossiers de subvention importants. Par le biais d'une mission « assistance à maîtrise d'ouvrage », la Communauté de communes Frasne Dugeon prévoit, d'ici à la fin 2020, un recrutement d'architecte pour la construction. Passé la période difficile du printemps et le renouvellement des élus locaux, le dossier est donc remis en avant pour progresser, nous l'espérons, rapidement, y compris en envisageant des solutions transitoires afin de pouvoir accueillir un jeune médecin si le cas se présente.



Vue aérienne au stade faisabilité

Jurassic Vélo Tour



Réunion de lancement du projet Jurassic Vélo Tours. De gauche à droite : Blandine Staszak, David Raymond, Annabelle Vida, Jérôme Gresset, André Chrétien, Théo Monnier, Adeline Dumont, Elodie Simon Turberg, Frédéric Simon Turberg, Philippe Alpy.



Le secteur Frasne-Drugeon mise sur l'écomobilité touristique

La richesse naturelle et culturelle de notre territoire doit être mise en valeur et être une source d'attractivité pour celui-ci. C'est l'objet du schéma cyclable développé par la commune depuis 2010 afin de mettre en réseau la gare TGV, le centre bourg (commerces, services, habitats), la Réserve Naturelle Régionale des tourbières de Frasne Bouverans et les sites touristiques, en s'appuyant également sur les 90 km de liaisons douces mis en place par la CFD depuis 2018.

Dans cet esprit d'accroître la promotion des sites touristiques tout en favorisant les modes de transport doux, la communauté de communes Frasne-Drugeon dispose justement du 4 juillet au 4 octobre 2020 de VTC à assistance électrique disponibles à la location en

partenariat avec la maison de la presse et le ski-club Frasne-Drugeon. Ce dispositif intitulé « Jurassic Vélo Tours » est le fruit d'une initiative menée par le Parc Naturel Régional du Haut-Jura et le Pays Lédonien avec 9 communautés de communes partenaires et vise à valoriser les principaux points d'intérêt de la filière eaux, rivières et cascades de la région.

Deux boucles sont proposées au départ de Frasne avec une application de guidage numérique dédiée.

« Au cœur des zones humides » 22 km : De Frasne à Bonnevaux, un itinéraire pour circuler dans la vallée du Drugeon, une des plus vastes zones humides d'altitude de France et une des plus grandes d'Europe. Le long du parcours, arrêtez vous sur les sites aménagés pour vous émerveiller : **Tourbières de Frasne Bouverans, Rives du lac de**

Bouverans, Belvédère de Châtel Véron, Observatoire ornithologique.

« L'eau et l'homme, toute une histoire » 51 km : De Frasne aux Grangettes, cette boucle vous guide sur les traces de l'homme au cœur de son territoire et au fil de l'histoire. Ce paysage caractéristique du massif du Jura a connu une histoire mouvementée. Découvrez : **Tourbières de Frasne, Bouverans, Sentier du Village de Bonnevaux, Sentier du berger et des vaches, Chemin de l'Eau, Lac de Malpas, Observatoire ornithologique.**

En 2021, une nouvelle boucle sera aménagée intitulée « Un parcours Fankarstique » de 33 km (Frasne Boujailles) pour découvrir les richesses du Karst.

Infos et parcours sur

www.frasnedrugeon-cfd.fr et

www.jurassicvelotours.fr

Télécharger l'application Jurassic Vélo Tours

Un été à Frasne...

Entre culture et patrimoine

Du 5 juillet au 23 août, la chapelle de l'étang et la chapelle Saint-Roch de Cessay ont fait partie de la biennale d'art contemporain 2020 d'Art en Chapelles. Pour l'occasion, deux artistes suisses, Sébastien Strahm et Bob Gramsma ont réalisé des œuvres directement inspirées de ces sites et deux médiateurs culturels étaient présents sur place pour renseigner les visiteurs sur l'histoire des lieux, des bâtiments religieux et présenter les réalisations artistiques. En permettant à chacun de (re) découvrir le riche patrimoine de la commune, cette initiative portée par le FRAC de Besançon (Fond

Régional d'Art Contemporain) a opéré un véritable coup de projecteur sur des lieux parfois oubliés et mésestimés de notre environnement proche, mais pourtant si remarquable au plan culturel, naturel ou historique.

Des sites à se réapproprier !

Justement, les nombreux visiteurs de l'évènement nous rappellent à quel point il est précieux de compter sur le territoire de Frasne des sites tels que les tourbières dans lesquelles de nombreuses visites à thème sont organisées durant l'été, le domaine de Cessay, idéal pour un pique-nique champêtre ou encore le parcours santé entretenu récemment

pour suivre la trace des moines cisterciens, à fortiori lors d'un été bouleversé par la crise sanitaire. L'opportunité est belle en effet de profiter pleinement de ces espaces naturels chargés d'histoire et de se réapproprier notre patrimoine environnant, véritable trésor de la commune.



Aquarelles réalisées par l'artiste Suisse Sébastien Strahm et exposées à la chapelle Saint-Roch de Cessay du 5 juillet au 23 août

Les mots croisés de Jacky

Horizontal : 1 – Elle a été plantée par Émile Laroue dans la tourbière active. 2 – Qualité, mérite – oubliés. 3 – Qui se diluent. 4 – Rejoindrez – dieu égyptien – devant un notaire... 5 – Ville du Maroc – dans l'Essonne. 6 – Petit cours – région d'Arabie Saoudite – Pavarotti le montait au contre ! 7 – Recueil de bons mots – on le remplit d'eau... 8 – Soldat américain – département du Sud-Ouest – île. 9 – Vieux juron québécois – orient. 10 – Têtes chercheuses... **Vertical :** 1 – poussaient dans le marais de l'Écoulan. 2 – Aluminium – rassemblés. 3 – Gare à leurs épines ! – travaux publics. 4 – En Haute Saône – groupement Financier. 5 – On y pend la bave. 6 – A reçu la rando des fruitières 2019. 7 – Bien embêté... 8 – Prénom dérivé de Noël – pronom personnel. 9 – De même. 10 – Indispensables.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2					■					
3		■								
4					■			■		
5				■					■	
6			■					■		
7				■					■	
8			■					■		
9					■				■	
10		■								

Annuaire

Santé

Docteur Jeannin-Moharic

03 81 89 72 88

Docteur Chesnel

03 81 49 81 14

Dentiste Dr Malaisé

03 81 49 81 32

Kinésithérapeute

Mme Burgat Véronique

Mme Lucie Robert

03 81 46 24 07

Ostéopathe Mme Gresset Laura

06 78 62 56 22

Orthophonistes

Mme Cayet Hélène

Mme Pohl Carine

Mme Stemple Froget 06 73 71 60 80

Mme Blondeau Julie 06 30 93 91 18

Podologue Mme Droz-Bartholet

06 85 36 45 60

Réflexologue Mme Cabras Anna

06.89.73.15.35

Sophrologue Mme Nugues Nathalie

06 73 52 45 51

Pharmacie des droséras

03 81 49 81 50

Dispensaire

03 81 49 83 59

EHPAD

« Les gentianes Fleuries » :

03 81 38 61 00

Services

Médiathèque

3 rue de la gare

25 560 Frasne

03 81 38 32 93

Familles rurales

14 rue de la gare

25 560 Frasne

03 81 89 85 07

Halte garderie :

03 81 89 77 49

Relais Petite enfance :

03 81 46 94 49

A.D.M.R.

3 rue de la gare

25 560 Frasne

03 81 89 87 68

A.D.S.

3 rue de la gare

25 560 Frasne

03 81 56 66 73

Déchetterie

ZI rue du Lhotaud

25 560 Frasne

03 81 89 88 06

Ordures ménagères

Rue pierre dechanet

25 300 Pontarlier

03 81 46 27 00

Administrations

Mairie

2 rue de la gare

25 560 Frasne

03 81 49 83 17

Communauté de Communes

3 rue de la gare

25 560 Frasne

03 81 49 88 84

Maison des services au Public

La Poste

18 rue de la gare

25 560 Frasne

03 81 49 83 58

Gendarmerie

2 rue des contours

25 560 Frasne

03 81 89 85 92

Gare

Rue de la gare

25 560 Frasne

03 81 89 85 92

Service eau et assainissement

3 rue de la gare

25 560 Frasne

03 81 49 88 84

Assistante sociale

6 rue Emile Magnin

25 300 Pontarlier

03 81 38 87 60

Responsable publication /comm: Philippe ALPY

Équipe rédactionnelle , réalisation technique : Océane Delhoste et Corentin

Bourgeois

Crédit photos : Corentin Bourgeois, Jacky Desarménien

Imprimeur : imprimerie Maire Pontarlier

Tiré à 1000 exemplaires

Pour toutes questions/informations :

Mail : mairie@frasne.fr

Téléphone : 03 81 49 83 17

Courrier :

2 rue de la gare - 25 560 FRASNE